

## A Pont ...

*Tous les lundis en matinée*

**Marché fixe**

04 76 32 99 86

*Tous les samedis en matinée*

**Marché biologique à la Ferme**

Ferme Jargot

(chemin des martyrs de la résistance)

*Tous les mardis*

**Espace pluriel - Espace de convivialité**

Salle du parc (derrière la mairie)

06 12 98 77 25 ou 06 24 99 33 89

*Tous les vendredis matin de 10h à 12h*

**Cours d'initiation à l'informatique**

Relais services publics

04 76 37 33 13

*Toute l'année*

**Vente de cartes de pêche**

Maison du Tourisme Vallons du Guiers

04 76 32 70 74

*Jusqu'au vendredi 30 décembre 2016*

**Expo Christiane Tezier et Peggy Rotheval**

Bar Restaurant O'Bule - de 8h à 19h

04 76 35 90 49

*Samedi 31 décembre 2016*

**Réveillon de la St Sylvestre**

Salle polyvalente

Repas et soirée dansante avec l'orchestre

"Les Stockers" - danse de salon, Rock'n

Roll, Madison, années 80, accordéon.

Menu sur demande. Organisé par l'Atelier

Musical Pontois et les Amitiés Pontoises.

Sur réservation, places limitées. Perma-

nences pour les renseignements tous les

lundis de 14h à 17h à la Salle du Parc

(derrière la Mairie - Pont 38) et les

samedis de 10h à 12h à la salle du 19

mars (parking Poulet). Adulte : 55 €,

Enfant : 25 €. Rens. 06 79 62 32 70.

www.amities-pontoises.fr

*Du 8 au 25 décembre 2016*

**Quinzaine commerciale**

Une bouteille de champagne à gagner

par magasin, suite à un achat dans l'un

des magasins faisant partie de l'Union

Commerciale. Org. Union Commerciale.

*Jeudi 8 décembre 2016*

**Illuminations**

Centres villes Isère et Savoie

De 16h00 à 21h00

Jeux des vitrines avec paniers garnis à

gagner - points chauds - marché de

l'artisanat et du terroir - passage du Père

Noël en calèche et papillotes - troupe de

jongleurs et échassiers de feu - châteaux

gonflables.

Exposition de peinture (salle capitulaire).

Exposition sur les commerces d'autrefois

dans la commune (salle Borchef)

Rens. : 04 76 37 00 10 ou 04 76 37 04 62

Org : Union des commerçants Pontois et

les deux communes.

*Samedi 15 décembre 2016*

**All'Opéra : Roméo et Juliette**

Cinéma Le Diamant - 20h00

Ballet de Rudolf Noureev retransmis

depuis San Francisco. Tarif : 12€.

Rens. : 04 76 32 93 26

www.cinema-lediamant.fr



*Votre maison du  
tourisme déménage !*

Rendez-vous à

**l'Office du Tourisme**

Les Vallons du Guiers,

25 place de la République

38480 Pont-de-Beauvoisin

04 76 32 70 74

www.tourisme.vallonsduguiers.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,

ainsi que le samedi, de 9h à 12h30.

Fermeture le mardi

(horaires hivernaux)

*...et près  
de chez nous*

*Tous les samedis en matinée*

**Marchés de producteurs locaux**

St-Jean d'Avelanne

Ferme de Beauchiffroy

*Toute l'année*

**Stage de Sculpture sur Argile**

Pressins, Atelier Terre sculptée

06 06 73 16 60 - 04 76 37 08 22

andreguillet7@gmail.com

*Du lundi au samedi*

**Musée Gallo-Romain d'Aoste**

Expositions, ateliers

(poterie, écriture, théâtre, etc...)

04 76 32 58 27

musee.gallo-romain.aoste@wanadoo.fr

*Lundi 19 décembre*

**Atelier floral " Idées et créations"**

Belmont-Tramonet - Ancienne école de

Tramonet - 19h30 Apprenez à décorer votre

table de Noël. Rens. 04 76 37 02 64.

*Ven. 16 décembre*

**j Atelier Confiteries de Noël**

St-Genix/Guiers -

Association Parisolidarité- 9h30

Confection de confiseries de Noël qui seront

partagées entre les participants. Adulte : 3

€. Rens. 04 76 31 68 60.

Org. P.A.R.I.Solidarité.



## L'Edito du Maire

La loi NOTRe d'août 2015 s'est imposée à nous.

Elle a pour but de créer des communautés de

communes d'au moins 15 000 habitants.

Pont de Beauvoisin est le siège de la

communauté de communes Les Vallons du

Guiers, composée de 9 communes pour une

population totale d'environ 12 000 habitants.

Pour dépasser ce seuil imposé réglementai-

rement, plutôt que de suivre les préconisa-

tions de l'Etat nous intégrant au sein des

Vals du Dauphiné, nous nous sommes

naturellement tournés vers les communau-

tés de communes savoyardes Val Guiers et

Lac d'Aiguebelette pour fusionner, en nous

appuyant sur notre bassin de vie, dont la

cohérence et la pertinence sont unanimement

reconnues.

Porté par l'ensemble du conseil municipal,

ce choix de regroupement a trouvé écho au

sein de la population et des acteurs

socio-économiques, en témoignent les

différentes manifestations de grande

ampleur de mars et avril 2016 sur le pont

François I<sup>er</sup>.

Cette action, soutenue par 6 des 9

communes (Pressins, Saint Albin de

Vaulserre, Saint Martin de Vaulserre, Saint

Jean d'Avelanne, Romagnieu et bien sûr

Pont de Beauvoisin), a permis de dégager

une forte majorité au sein du conseil

communautaire des Vallons du Guiers

(majorité au 2/3).

J'ai reçu également les Préfets de l'Isère et

de la Savoie le 23 novembre 2015 en

présence des 2 présidents des communau-

tés de communes Les Vallons du Guiers et

Val Guiers) et les maires concernés.

J'ai également obtenu un entretien le 12 mai

2016 avec M. le Ministre de l'Aménagement

du territoire, de la Ruralité et des Collectivi-

tés territoriales, Jean-Michel Baylet, afin

d'exposer et de défendre notre choix.

Notre volonté de créer une communauté de

communes de part et d'autre du Guiers a été

soumis à l'approbation des 2 C.D.C.I.

(Commission départementale de coopéra-

tion intercommunale) savoyarde et iséroise

en mars 2016. Le vote, favorable en Savoie,

n'a pas été suivi en Isère, et ces votes

contraires ont empêché la fusion.

Malgré l'énergie et la volonté mobilisées, le 9

juin 2016, le Préfet a arrêté notre nouveau

périmètre intercommunal Les Vals du

Dauphiné (C.C.V.D.D.), regroupant les

communautés de communes Les Vallons de

la Tour, Les Vallons du Guiers, Bourbre-Tisse-

rand et Vallée de l'Hien : 37 communes, 62

000 habitants, pour une mise en application

au 1er janvier 2017. Le siège de cette

nouvelle inter-communauté sera à La Tour

du Pin.

Conscient des forces qui se sont mises en

action de part et d'autre du Guiers, j'aurai à

cœur au sein des Vals du Dauphiné de faire

reconnaître notre bassin de vie et de

concrétiser des projets d'envergure pour

accroître le dynamisme de notre territoire.

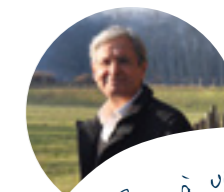
Ceci ne change en rien la position d'interface

naturelle de Pont de Beauvoisin, et

aujourd'hui plus que jamais, il faut continuer

de défendre la complémentarité des

territoires pour notre avenir commun.



Bien à vous.  
J. Baylet



## Déclaration de ruches 2016 :

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles.
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995\*04 est toujours possible)

# LE DON DU SANG

Rendez-vous de 16H30 à 19H30 ou 20H00 :

- Mercredi 11 janvier à Pont Savoie, La Sabaudia,
- Vendredi 10 mars à Pont Savoie, La Sabaudia,
- Vendredi 5 mai à St Béron, au Foyer Communal
- Mercredi 12 juillet à Pont Isère, à la Salle Polyvalente
- Jeudi 14 septembre à Pont Isère, à la Salle Polyvalente
- Jeudi 9 novembre à St Béron, au Foyer Communal.

Amicale des Donneurs de Sang de la Vallée du Guiers  
Pont de Beauvoisin -  
Renseignements : 0 800 109 900 (n°vert)

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le club de l'**USPÉTANQUE** de Pont-de-Beauvoisin vous invite à venir le rejoindre ( terrain a coté de l'école Maternelle ISERE) les lundis mercredis et vendredis a partir de 14heures pour un entrainement ludique ou améliorer vos performances et participer aux compétitions.

Président :  
Lucien Biolley  
06 03 41 99 61



**LE BANDO PONTOIS** est un club de sport qui enseigne un système martial dans lequel on retrouve des techniques de Bando ( combats mains nues), Lethwei (boxe birmane), Naban (combats au sol), Banshay (maniement des armes) et où l'on enseigne des techniques de Self Défense en Situation. Tout ça dans une bonne ambiance et une bonne entente, dans le respect et la discipline.

**N'hésitez pas à venir faire un essai !**  
Instructeur : Isabelle Curtil  
06 89 95 95 77 - bandopontois@gmail.com

**L'USP JUDO** (photo à droite) vous accueille au Gymnase Pierre Palacin rue de l'Auberge Pont 38 ; tous les samedis de 15h à 19h ; le mardi de 18h à 19h30. Club affilié Fédération Française Judo et Disciplines Associées (FFJDA), enfants à partir de 5 ans. Renseignements au 06 23 67 43 69 ou [us.pontois.judo38@gmail.com](mailto:us.pontois.judo38@gmail.com) ou sur place lors des entraînements. Inscription toujours possible.

**IKFC DU GUIERS** vous accueille le mercredi le vendredi et le samedi.karate contact full défense trainer combat mixte loisir ou compétition. FB ikfc du guiers ou [www.ikfcduguiers.fr](http://www.ikfcduguiers.fr). 06 09 81 22 91



La mise en œuvre de la vidéoprotection dans notre commune en quelques dates :

2015 : réalisation du diagnostique de sécurité concernant la commune de Pont-de-Beauvoisin Isère par les services experts de la gendarmerie nationale, présentation des conclusions en commission municipale "sécurité".

2016 : approbation du principe de développement d'un système de vidéoprotection sur la commune par le conseil municipal, choix du bureau d'études qui assiste les élus dans le projet, élaboration par ce dernier du cahier des charges (aspects règlementaires, techniques, informatiques...), lancement de l'appel d'offres, montage des dossiers administratifs et de subvention, choix de l'entreprise retenue pour la 1<sup>ère</sup> tranche.

2017 : mise en service de la 1<sup>ère</sup> tranche en centre-ville (9 emplacements, 15 caméras). Le projet qui se veut évolutif prévoit cinq autres tranches conditionnelles de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal.

# CROIX ROUGE

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenus.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous. Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

# TRAVAUX VOIRIE

Le cimetière

Nous avons décidé de réaménager le cimetière dans sa globalité. En effet nous sommes souvent interpellés, à juste titre, par les pontoises et les pontois au sujet de l'état déplorable de ce lieu du souvenir.

Cet état de vétusté est amplifié par le fait que de nombreuses tombes sont à l'abandon. Nous faisons le maximum pour les entretenir par un désherbage biannuel.

La dizaine de tombes dont l'entretien est à la charge de la commune a été entièrement rénovée, ainsi que la colonne centrale du cimetière, par les employés communaux que nous remercions pour leur implication.

Une procédure de reprise des concessions abandonnées a été engagée, c'est un travail de longue haleine puisque trois années sont nécessaires pour que la reprise soit effective.

Une partie des allées a été reprise en enrobé.

Pourquoi de l'enrobé plutôt que du bicouche moins coûteux ? Nous avons privilégié cette option qui représente une dépense très importante, afin d'investir sur le long terme plutôt que de pratiquer la politique du lendemain. Cette rénovation permettra de conserver les allées en bon état pour plusieurs décennies.

Cet investissement ne pourra se faire que sur plusieurs années. Coût prévisionnel : 139 392 € TTC

Les réalisations pour l'année 2016 :

- Reprise en enrobé d'une partie des allées transversales et de l'allée centrale de l'ancien cimetière : Coût : 60 561€ TTC
- Aménagements autour du colombarium : coût 14 160 € TTC
- Réfection du trottoir rue de la Scia (quartier du Magnin)
- L'îlot situé entre la rue de la Scia et la rue de L'Alpette est désormais entièrement rénové. Coût : 11 020 € TTC
- Sécurisation du cheminement piéton avenue De Lattre de Tassigny. Coût : 13 074 € TTC



# LA VAP



Le VAP, qu'est-ce que c'est ? Le VAP est un réseau d'autostop, pensé pour une utilisation locale, de proximité, au service des usagers. L'adhésion au réseau via une inscription préalable permet d'encadrer et de sécuriser la pratique de l'auto-stop, tout en la remettant au goût du jour. Le VAP est organisé et géré sur le territoire des Vals du Dauphiné par l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, en collaboration avec le Syndicat Mixte des Vals du Dauphiné, depuis 2014.

Où trouver un arrêt VAP près de chez moi ? Une ligne VAP traverse la commune du Pont de Beauvoisin, tous les habitants peuvent donc facilement utiliser le dispositif : un arrêt se situe à l'entrée du parking de covoiturage situé route du Bugéy, et se nomme « Lycée Pravaz » ; le second arrêt se situe au niveau du parking situé avenue de la Foliatière, à hauteur du Chemin des routes, et se nomme « Foliatière ».

Concrètement, comment ça marche ? L'adhésion au réseau est gratuite : elle s'effectue en ligne et permet de bénéficier de son kit VAP, à récupérer dans un point relais (mairie ou communauté de communes). Au contraire du covoiturage, il n'y a pas de mise en relation préalable entre les usagers : qu'ils soient passagers ou conducteurs, la rencontre se fait sans intermédiaire, directement à hauteur des arrêts signalés par un panneau.

Les enjeux du VAP. L'enjeu est de proposer un service de mobilité là où il y a peu ou pas de solution de mobilité. Le réseau VAP propose ainsi d'utiliser la ressource existante qu'est la voiture individuelle déjà en circulation en repensant son usage pour la mettre gratuitement au service de chacun.

Inscriptions et informations sur [www.vap-nord-isere.fr](http://www.vap-nord-isere.fr)